# 2,6-XYLIDINE EXTRA PURE MSDS

n° CAS: 87-62-7 MSDS



# MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

Forme du produit : Substance

Numéro index : 612-161-00-X Numéro CE : 201-758-7 n° CAS : 87-62-7 06509 Code du produit

Structure chimique

 $NH_2$  $H_3C$  $\mathcal{CH}_3$ 

Synonymes : 2,6-Dimethylaniline / 2-Amino-m-xylene / 2-Amino-1,3-dimethylbenzene

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

### **Utilisations identifiées pertinentes**

Utilisation de la substance/mélange : Industrial. For professional use only

#### Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD. 107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba 400005 Mumbai - INDIA T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699 info@lobachemie.com - www.lobachemie.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

## Classification de la substance ou du mélange

### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Toxicité aiguë (par voie H312 cutanée), Catégorie 4

H332 Toxicité aiguë (par

inhalation), Catégorie 4 Toxicité aiguë (par voie

H302

orale), Catégorie 4

Cancérogénicité,

H351

Catégorie 2 Corrosif/irritant pour la

H315

peau, Catégorie 2 www.lobachemie.com

03/10/2016 1/11

# Fiche de données de sécurité

Toxicité spécifique pour H335 certains organes cibles —

Exposition unique, Catégorie 3

Dangereux pour le milieu H411

aquatique — Danger chronique, Catégorie 2

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

# Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Carc. Cat. 3; R40 Xn; R20/21/22 Xi; R37/38 N; R51/53

Texte complet des phrases R: voir section 16

# Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.2. Éléments d'étiquetage

# Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)







GHS08

GHS07

GHS09

Mention d'avertissement (CLP) : Attention

Mentions de danger (CLP) : H302+H312+H332 - Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation

H315 - Provoque une irritation cutanée H335 - Peut irriter les voies respiratoires H351 - Susceptible de provoquer le cancer

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme

Conseils de prudence (CLP) : P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement

de protection des yeux/un équipement de protection du visage

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

## 3.1. Substances

Nom : 2,6-XYLIDINE Extra Pure

n° CAS : 87-62-7

www.lobachemie.com 03/10/2016 2/11

# Fiche de données de sécurité

Numéro CE : 201-758-7 Numéro index : 612-161-00-X

Textes des phrases R et H: voir section 16

#### 32 Mélanges

Non applicable

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### Description des premiers secours

Premiers soins général : Susceptible de provoquer le cancer.

Premiers soins après inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle

peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en

cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. Consulter un médecin.

: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de Premiers soins après contact oculaire contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

à rincer. Consulter un médecin.

: Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de Premiers soins après ingestion

malaise.

#### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation

Symptômes/lésions après contact avec la

peau

: Peut irriter les voies respiratoires.

: L'exposition répétée au produit peut provoquer son absorption par la peau et de ce fait causer un danger sérieux pour la santé. Nocif par contact cutané. Provoque une

irritation cutanée.

: L'ingestion d'une petite quantité de ce produit présente un sérieux danger pour la Symptômes/lésions après ingestion

santé.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

# **RUBRIQUE** 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### **5.1.** Moyens d'extinction

: Eau pulvérisée. Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Moyens d'extinction appropriés

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une

protection respiratoire.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

Pour les secouristes

Equipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

www.lobachemie.com 03/10/2016 3/11

Fiche de données de sécurité

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Se procurer les instructions avant utilisation. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas respirer les vapeurs.

Mesures d'hygiène

: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

: Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans l'emballage d'origine.

# 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : des gants de protection

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires : Porter un équipement de protection respiratoire

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Masse moléculaire : 121.18 g/mol

Couleur : Pale yellow to brown.

Odeur : Aucune donnée disponible

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 12.5

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate

butylique=1)

: Aucune donnée disponible

www.lobachemie.com 03/10/2016 4/11

# Fiche de données de sécurité

Point de fusion : 10 - 12 °C

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : 214 °C

Point d'éclair : 91 °C

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible

Pression de vapeur : 0.2 hPa at 20 °C

Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative : Aucune donnée disponible

Masse volumique : 0.9842 g/cm³

Solubilité : Eau: slightly soluble in cold water

Log Pow : 1.96

Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible

Propriétés explosives : Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

Limites d'explosivité : 0.013 - 0.069 vol %

## 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

## 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

# 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Surchauffe. Contact avec l'air. Eau, humidité.

# 10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

www.lobachemie.com 03/10/2016 5/11

Fiche de données de sécurité

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Cutané: Nocif par contact cutané. Inhalation: Nocif par inhalation. Oral: Nocif en cas

d'ingestion.

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

pH: 12.5

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

pH: 12.5

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

: Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales :

: Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes

cibles (exposition unique)

Cancérogénicité

: Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes

cibles (exposition répétée)

: Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles

: Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Ecologie - eau : Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

# 12.2. Persistance et dégradabilité

2,6-XYLIDINE Extra Pure (87-62-7)	
Persistance et dégradabilité	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

2,6-XYLIDINE Extra Pure (87-62-7)	
Log Pow	1.96

# 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

www.lobachemie.com 03/10/2016 6/11

Fiche de données de sécurité

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Product/Packaging disposal : Éliminer le contenu/récipient dans ...

recommendations

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

# 14.1. Numéro ONU

 N° ONU (ADR)
 : 1711

 N° ONU (IMDG)
 : 1711

 N° ONU (IATA)
 : 1711

 N° ONU (ADN)
 : 1711

 N° ONU (RID)
 : 1711

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation exacte : XYLIDINES, LIQUID

d'expédition/Description (ADR)

Proper Shipping Name (IMDG) : XYLIDINES, LIQUID Désignation exacte : XYLIDINES, LIQUID

d'expédition/Description (IATA)

Désignation officielle pour le transport

(ADN)

: XYLIDINES, LIQUID

: XYLIDINES, LIQUID

Désignation exacte

Transport document description (ADR)

d'expédition/Description (RID)

: UN 1711 XYLIDINES, LIQUID, 6.1, II, (D/E), DANGEREUX POUR

L'ENVIRONNEMENT

Description document de transport (IMDG) : UN 1711 XYLIDINES, LIQUID, 6.1, II, POLLUANT MARIN/DANGEREUX POUR

L'ENVIRONNEMENT

Description document de transport (IATA) : UN 1711 XYLIDINES, LIQUID, 6.1, II, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

Description document de transport (ADN) : UN 1711 XYLIDINES, LIQUID, 6.1, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT Description document de transport (RID) : UN 1711 XYLIDINES, LIQUID, 6.1, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### **ADR**

Classe(s) de danger pour le transport

(ADR)

: 6.1

Etiquettes de danger (ADR) : 6.1



**IMDG** 

Classe(s) de danger pour le transport : 6.1

(IMDG)

Etiquettes de danger (IMDG) : 6.1

www.lobachemie.com 03/10/2016 7/11

# Fiche de données de sécurité



: 6.1

: 6.1

: 6.1

#### **IATA**

Classe(s) de danger pour le transport

(IATA)

Etiquettes de danger (IATA) : 6.1



# ADN

Classe(s) de danger pour le transport

(ADN)

Etiquettes de danger (ADN) : 6.1



#### **RID**

Classe(s) de danger pour le transport

(RID)

Etiquettes de danger (RID) : 6.1



# 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'embllage (ADR) : II
Groupe d'embllage (IMDG) : II
Groupe d'emballage (IATA) : II
Groupe d'emballage (ADN) : II
Groupe d'embllage (RID) : II

# 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Oui Polluant marin : Oui

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

# 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

### - Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : T1

Quantités limitées (ADR) : 100ml

Quantités exceptées (ADR) : E4

Instructions d'emballage (ADR) : P001, IBC02

www.lobachemie.com 03/10/2016 8/11

# Fiche de données de sécurité

Dispositions particulières relatives à : MP15 l'emballage en commun (ADR)

Instructions pour citernes mobiles et : T7

conteneurs pour vrac (ADR)

Dispositions spéciales pour citernes : TP2

mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)

Code-citerne (ADR) : L4BH

Dispositions spéciales pour citernes (ADR) : TU15, TE19

: AT Véhicule pour le transport en citerne Catégorie de transport (ADR)

Dispositions spéciales de transport -

Chargement, déchargement et

manutention

Dispositions spéciales de transport -

: S9. S19

: CV13, CV28

Exploitation (ADR)

: 60

Danger n° (code Kemler)

Panneaux oranges

60

Code de restriction concernant les tunnels

(ADR)

Code EAC : 2X

- Transport maritime

: 100 ml Quantités limitées (IMDG) Quantités exceptées (IMDG) : E4 Packing instructions (IMDG) : P001 IBC packing instructions (IMDG) : IBC02 Tank instructions (IMDG) : T7 Tank special provisions (IMDG) : TP2 EmS-No. (Fire) : F-A EmS-No. (Spillage) : S-A Stowage category (IMDG) : A N° GSMU : 153

- Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et : E4

cargo (IATA)

Quantités limitées avion passagers et : Y641

cargo (IATA)

Quantité nette max. pour quantité limitée : 1L

avion passagers et cargo (IATA)

: 654

Instructions d'emballage avion passagers

et cargo (IATA)

Instructions d'emballage avion cargo

Quantité nette max. pour avion passagers : 5L

et cargo (IATA)

: 662

seulement (IATA) Quantité max. nette avion cargo seulement : 60L

(IATA)

Code ERG (IATA) : 6L

- Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : T1 Dispositions speciales (ADN) : 802 : 100 ml Quantités limitées (ADN) Quantités exceptées (ADN) : E4

www.lobachemie.com 03/10/2016 9/11

# Fiche de données de sécurité

Equipement exigé (ADN) : PP, EP, TOX, A

Ventilation (ADN) : VE02 Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 2

- Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : T1 Quantités limitées (RID) : 100ml Quantités exceptées (RID) : E4

Packing instructions (RID) : P001, IBC02

Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID)

: MP15

Instructions de transport en citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : T7

Dispositions spéciales relatives aux citernes mobiles et aux conteneurs pour : TP2

vrac (RID)

Codes-citerne pour les citernes RID (RID) : L4BH Dispositions spéciales pour les citernes : TU15

RID (RID)

Catégorie de transport (RID)

Dispositions spéciales relatives au

transport - Chargement, déchargement et

manutention (RID)

: CW13, CW28, CW31

Colis express (RID) : CE5 Numéro d'identification du danger (RID) : 60

### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH 2,6-XYLIDINE Extra Pure is not on the REACH Candidate List

2,6-XYLIDINE Extra Pure is not on the REACH Annex XIV List

## 15.1.2. Directives nationales

# **Allemagne**

AwSV/VwVwS Annex reference : Classe de danger pour l'eau (WGK) 3, Présente un très grave danger pour l'eau

(KBwS-Beschluss; No WGK 7857)

12th Ordinance Implementing the Federal Immission Control Act - 12.BImSchV

Non assujetti au 12ème BlmSchV (décret de protection contre les émissions)

(Règlement sur les accidents majeurs)

## **Danemark**

Class for fire hazard : Classe III-1 Store unit : 50 litre

www.lobachemie.com 03/10/2016 10/11

# Fiche de données de sécurité

Classification remarks : Flammable ac

: Flammable according to the Danish Ministry of Justice; Emergency management

guidelines for the storage of flammable liquids must be followed

Recommandations règlementation danoise : Young people below the age of 18 years are not allowed to use the product

Pregnant/breastfeeding women working with the product must not be in direct

contact with the product

The requirements from the Danish Working Environment Authorities regarding work

with carcinogens must be followed during use and disposal

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Textes des phrases R-.H- et EUH:

rextes des phrases R-,H- et EUH	ı.
Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Carc. 2	Cancérogénicité, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H302	Nocif en cas d'ingestion
H312	Nocif par contact cutané
H315	Provoque une irritation cutanée
H332	Nocif par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H351	Susceptible de provoquer le cancer
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
R20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion
R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau
R40	Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
N	Dangereux pour l'environnement
Xi	Irritant
Xn	Nocif

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

www.lobachemie.com 03/10/2016 11/11